

ASFA RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2019

RECETTES

Les dons pour les bourses s'élèvent à 8454,90 € et constituent notre recette la plus importante.

Les dons non affectés, c'est-à-dire les versements de donateurs qui ne demandent pas une utilisation particulière de leur versement s'élève à 7846,43 €.

Viennent ensuite les dons affectés. Il s'agit de dons pour une utilisation particulière. Par exemple un parrain qui donne pour l'anniversaire de son filleul, un autre pour un petit coup de pouce pour acheter un ordinateur, etc. Mais surtout pour l'aide à l'achat de billets d'avion pour les anciens boursiers qui font des stages en France. Le montant s'élève à 5157,90 €.

Les dons manuels affectés à notre école de Balkouy, que nous avons décidé de prendre en gestion en mars 2019, suite à la dissolution de Burkin'Ami et pour laquelle nous avons lancé une campagne de parrainage au printemps sont en train de monter en puissance et s'élèvent à 875 €.

Les cotisations de 10 € annuels se montent à 530 €.

Les dons manuels affectés à la Caisse Santé s'élèvent à 463,31 €.

Les produits exceptionnels (récupération de billet d'avion entre autres) s'élève à 293,92 €.

Nos ventes (cartes de vœux, batiks) sont de 61 €.

Enfin nous avons eu 24 € de produits financiers.

Le total des recettes s'élèvent donc à 23 706,46 € en 2019, en nettement augmentation (+ 27,04 %) par rapport à 2018 (18 660,01 €), ce qui montre le dynamisme de notre association.

DEPENSES

Dépenses directes aux africains:

Le plus gros poste est les bourses. Celles-ci s'élèvent à 7 298,02 € pour nos boursières et boursiers.

Viennent ensuite les frais d'écolage : 3513,72 €. Certains boursières et boursiers ont beaucoup de mal à payer les frais d'inscription, les frais de dépôt de mémoires, etc. Nous leur donnons un coup de pouce. Il y a aussi les frais d'inscription d'anciens boursiers qui doivent faire des stages en France.

Aucune couverture sociale pour la santé. La Caisse Santé a déboursé 3242,94 € pour de nombreux boursières et boursiers (paludisme, soins dentaires, otites, accidents, lunettes,...), mais surtout cette année les soins des yeux d'un boursier béninois qui a dû se faire soigner au Burkina Faso.

Les frais de déplacement des africains s'élèvent à 2 311,89 €. Il s'agit essentiellement d'une aide pour l'achat de billets d'avion pour effectuer des stages de formation en France pour des spécialités en médecine. Il est à noter que cette somme est entièrement compensée par des marraines et des parrains.

Certains boursières et boursiers ont besoin d'une aide. Pour la caution d'une chambre cela s'élève parfois à 5 ou 6 mois de loyer. Nous leur donnons une aide au cas par cas, pour les cautions mais aussi pour le paiement de chambres universitaires. Ces aides pour les locations immobilières des boursières et boursiers se montent à 1372,79 €.

Les aides exceptionnelles sont des cadeaux offerts par les marraines et les parrains à leur filleul, pour leur anniversaire, pour la Noël, etc. Elles s'élèvent à 952,58 €.

Souvent les boursières et boursiers ont besoin de livres qui sont introuvables en Afrique, pour leurs études : nous en avons acheté pour 690,05 €.

Nous aidons aussi pour les fournitures et entretien. Par exemple réparation d'un ordinateur. Le montant pour 2019 est de 440,52 €.

Les responsables sur place, pour distribuer les bourses, pour s'entretenir avec des nouveaux boursiers, pour téléphoner pour l'ASFA sur place, ont des frais et ils s'élèvent à 323,00 €.

Des petites aides pour payer l'électricité ou l'eau font 30,49 € et des fournitures administratives 36,58 €.

Les travaux pour notre école ont commencé dès le mois d'août : 358,85 € pour l'achat des matériaux et 252,91 € pour la main d'oeuvre.

Le total de l'aide directe aux africains est donc de 20 824,64 €.

Dépenses du siège :

Le poste le plus important sont les frais d'envoi des bourses et autres aides : 848,42 € pour Western Union. Nous avons changé de système au mois de décembre (retrait par carte sur place) et cette dépense devrait fortement diminuer l'an prochain.

Les frais postaux sont importants aussi : 642,65 € (affranchissement de lettres, mais surtout envoi de colis de livres et médicaments en Afrique).

Les fournitures administratives du siège s'élèvent à 496,93 € (papier, enveloppes, encre pour photocopieuse etc).

Les frais bancaires de notre banque (CIC) sont de 284,74 €.

Quelques petits autres frais 9,90 € (entretien), 50,50 € (frais AG).

Notons aussi pour mémoire les frais de déplacement pour 1 323,48 €, pour mémoire car entièrement compensés par des dons spécifiques.

Le total des dépenses du siège est donc de 3 626,32 €.

Les dépenses pour l'année 2019 s'élèvent donc à 24 481,06 €. Le ratio dépenses de siège par rapport à l'aide directe aux africains est de 14,83 %, ce qui est très raisonnable. (La Cour des Comptes estime qu'une association caritative est bien gérée si ce ration est inférieur à 25 %).

En 2019 nous avons un déficit de 744,50 € compensé par des excédents des années antérieures et des recettes crédités en 2020 (notre banque ne nous autorise pas un découvert).